

BOUHET

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU LUNDI 5 MAI 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Christophe RAULT, Maire, dans la salle du conseil de la Mairie de Bouhet.

Etaient présents : MM. Christophe RAULT, Jean-Daniel RODRIGUEZ, Pascal CHAUVEAU, Richard INES, Pierre-Yves MERCKEL, Aurélien GENTES, Yves LAMOUREUX, David ARRIF et Yanick DIOCLES et Mmes Florence VILLAIN, Monique BRIFFAUD et Séverine LAMOUREUX.

Absents excusés : M. Louis-Marie COUDRIN et Mmes Sandra SEIGNEURET et Isabelle SIMONNEAU

Secrétaire de séance : M. Pascal CHAUVEAU,

Invité(e)s : Mme Sandrine CAZEAUX, Secrétaire,

Date de convocation : jeudi 1^{er} mai 2025.

Le procès-verbal de la séance de conseil municipal ordinaire du 10 mars 2025 a été transmis à l'ensemble des membres du conseil municipal. Il n'y a pas de commentaires, le procès-verbal du conseil municipal du 10 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) :

1. Avenir pour la rentrée 2025/2026

URBANISME / VOIRIE / TRAVAUX :

2. Décisions du Maire pour le Droit de Prémption Urbain
3. Point de situation :
 - a. Cabinet paramédical
 - b. Future Boulangerie / Pâtisserie / Sandwicherie
 - c. Future Bibliothèque

CEREMONIE / FÊTES PUBLIQUES :

4. Retour sur la balade à la campagne du 27/04
5. Préparation de la cérémonie du 08/05
6. Journée du 29/06
7. Préparation des festivités du 13/07

QUESTIONS DIVERSES :

TOUR DE TABLE.

R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) :

1. Avenir pour la rentrée 2025/2026

Monsieur Rault aborde le sujet lors du conseil.

Après les récentes et nombreuses réunions, une visite des trois écoles devait avoir lieu fin mai, en présence du DASEN, du sous-préfet de Rochefort et du député BITEAU. Les agendas des uns et des autres n'étant pas concordants, lesdites visites auront lieu le 29/08/2025.

Il n'en demeure pas moins que le CDEN de mars 2025 a formalisé la fermeture d'une classe sur l'école de CHAMBON à la rentrée prochaine. Il n'y aura donc plus qu'une seule classe sur cette commune.

URBANISME / VOIRIE / TRAVAUX :

2. Décisions du Maire pour le Droit de Prémption Urbain :

Monsieur le Maire a décidé de renoncer au droit de préemption urbain sur les propriétés suivantes :

- ◆ 18 Rue des Rossignols, propriété cadastrée C 797. Superficie totale : 401 m².

Monsieur Rault explique que la société Nexity organise une nouvelle journée porte ouverte le 16/05/2025.

Une convention est signée entre les deux parties pour paiement de la location de la salle du conseil.

3. Point de situation :

Monsieur Rault aborde les sujets suivants lors du conseil :

a. Cabinet paramédical

Mme Mélissa Roussel a cessé son activité professionnelle le 25 avril dernier, mais son bail se termine le 19 juillet conformément aux règles de la résiliation. Madame Basirico termine quant à elle son activité professionnelle début juillet et son bail arrive à échéance début septembre. Il est important de préciser que ces deux professionnelles de santé continueront à payer leur location Jusqu'à la fin desdits préavis. Deux nouvelles kinésithérapeutes intégreront le Cabinet début septembre.

b. Future Boulangerie / Pâtisserie / Sandwicherie

Une rencontre constructive avec le commerçant et son agenceur a eu lieu courant avril.

Les questions de répartition de prise en charge des aménagements intérieurs et extérieurs (possible installation de « mange-debout » avec une petite terrasse) sont en cours de négociations.

c. Future Bibliothèque

L'arrêté relatif à la déclaration préalable oblige l'installation de menuiseries « bois » en lieu et place de « PVC », engendrant une plus-value de 2.500€

Globalement, les travaux avancent correctement, sans problème particulier.

Monsieur Rault en profite pour effectuer un point sur les Ressources Humaines :

- Un agent technique a démissionné pour des raisons strictement personnelles.
- Côté administratif, une secrétaire catégorie « C » est employée à mi-temps du 01/06/2025 au 30/11/2025. Elle assurera ainsi la continuité des ouvertures de la mairie et de l'agence postale durant la période estivale. Ce choix est suivi et validé unanimement par le conseil.

CEREMONIE / FÊTES PUBLIQUES :

Monsieur Rault aborde les sujets suivants lors du conseil :

4. Retour sur la balade à la campagne du 27/04

Une participation massive de Bouhétais et de personnes provenant de communes avoisinantes avec un excellent état d'esprit. Une belle initiative, à renouveler, sans aucun doute.

Préparation, anticipation, mise en place de la sécurité pour ce bon déroulement de ce moment agréable. Tout était au rendez-vous ! Bravo au comité de coordination !

5. Préparation de la cérémonie du 08/05

Quelques réglages pour caler les préparatifs de la cérémonie commémorative du 8 mai sont évoqués, notamment avec la préparation de la salle des fêtes, de la propreté du cimetière, des délégations militaires et autres autorités, ainsi que les portes Drapeau.

Tout est prévu pour que ce moment important de souvenir se déroule dans les meilleures conditions.

Au sujet de la partie conviviale de cet instant, la super supérette API propose aux collectivités des prix attractifs pour alimenter ces moments de rassemblement communaux. Il conviendra d'étudier si ces propositions sont intéressantes pour la commune.

6. Journée du 29/06

Monsieur Merckel, élu en charge des relations avec le Foyer De Vie, a participé à plusieurs réunions pour la cérémonie de rassemblement de voitures d'exception, le dimanche 29 juin prochain. À cette occasion, toutes les questions de détail sont évoquées, même si le travail de cet élu a été remarquable. Il est bien de le souligner.

7. Préparation des festivités du 13/07

La fête du village, qui aura lieu comme tous les ans, le 13 juillet, nous permettra de respecter les coutumes et traditions habituelles, à savoir l'apéritif offert par la municipalité, un repas avec réservation, préparé par le comité de coordination, une participation de l'amicale des sapeurs-pompiers, une retraite aux flambeaux, un feu d'artifice et un bal populaire jusqu'à 1h du matin. Le tout sur une animation du groupe « P & P » et dans une humeur que nous connaissons déjà dans notre belle commune.

QUESTIONS DIVERSES :

TOUR DE TABLE.

Le tour de table habituel, n'amène pas de nouveaux sujets en particulier.

Fin de séance à 21 h 00

Le secrétaire de séance,
Pascal CHAUVÉAU

Le Maire,
Christophe RAULT